

**ARRETE 2018/116 MODIFIANT L'ARRETE 2017/ 325 PORTANT NOMINATION D'UN  
REGISSEUR ET DE MANDATAIRES SUPPLEANTS POUR LA REGIE de RECETTES  
AUPRES DU PARC ARGONNE DECOUVERTE A OLIZY PRIMAT**

Le Président de la Communauté de Communes de l'ARGONNE ardennaise ;

Vu la délibération du conseil de communauté N° 05-12 en date du 21/02/2005 autorisant le Président à créer une régie d'avances et de recettes en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté 2016/088 en date du 01/02/2016, instituant une régie de recettes au Parc Argonne Découverte à OLIZY –PRIMAT ;

Vu l'arrêté 2017-325 en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 nommant le régisseur et les mandataires suppléants ;

Vu la délibération en date du 28/05/1993 fixant le montant de l'indemnité de responsabilité du régisseur de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ses agents.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du ..... 08 JUIN 2018 .....

**ARRETE**

Art. 1 : A compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 et, ce pour toute la durée d'indisponibilité de madame Marion VUILLEMIN, l'article 2 est modifié comme suit ;

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Eléonore GENTIL sera remplacée par Mesdames, Amélie BRION, Joëlle MOTTE, Stéphanie SALEZ, Monsieur Nicolas VILLERETTE.

Art. 2 : Les autres articles restent inchangés du présent arrêté restent inchangés.

Art. 3 : Le Président et le comptable public assignataire de la Trésorerie du Vouzinois sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vouziers
- Madame la comptable publique
- Aux intéressés

*N. de 21/06/2018*  
CDFIP de VOUZIERS  
TRÉSORERIE DU VOUZINOIS  
86, rue Gambetta CS 40010  
08400 VOUZIERS  
Tél: 03.24.30.26.83  
t008064@dgfip.finances.gouv.fr

Fait à VOUZIERS, le *06/06/2018*

Le Président

Francis SIGNORET



Transmis au contrôle de légalité le : **11 JUIN 2018**

Signatures du régisseur et mandataires suppléants

Notifié le : 08/06/2018  
précédé de la mention « VU POUR ACCEPTATION » Vu pour acceptation

Le Régisseur  
Eléonore GENTIL



Notifié le : 08/06/2018  
précédé de la mention « VU POUR ACCEPTATION »

Le Mandataire suppléant  
Nicolas VILLERETTE

Vu pour acceptation



Notifié le : 08/06/2018  
précédé de la mention « VU POUR ACCEPTATION »

Le Mandataire suppléant  
Amélie BRION

Vu pour acceptation



Notifié le : 08 06 2018  
précédé de la mention « VU POUR ACCEPTATION »

Le Mandataire suppléant  
Joëlle MOTTE

Vu pour acceptation



Notifié le : 08/06/2018  
précédé de la mention « VU POUR ACCEPTATION »

Stéphanie SALEZ  
Le Mandataire suppléant

Vu pour acceptation

